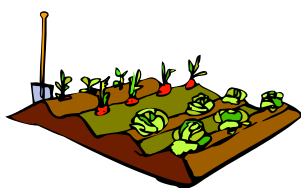


« JARDINER SANS PESTICIDES C'EST POSSIBLE ! »

VILLAGE D'INFORMATIONS,
ANIMATIONS, EXPOSITIONS VENTE
DE PLANTES ET DE PRODUITS BIO



3 et 4 juin 2011 de 9h à 17h
Au Domaine de CHATEAU GAILLARD
TROIS-ILETS

Le village

Dans le cadre du plan Ecophyto*, mis en place par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, visant à réduire de 50 % l'usage des produits phytosanitaires en agriculture, à l'horizon 2018 ; et à l'occasion de la manifestation "Rendez-vous aux jardins", qui se déroulera les 3, 4, 5 juin 2011, organisée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC); l'Office De l'Eau Martinique et ses partenaires mettent en place les 3 et 4 juin 2011 de 9h à 17h30, un village «Ecophyto : Jardiner sans pesticides, c'est possible ! » au Domaine Château Gaillard, situé aux Trois Ilets. Ce village sera gratuit et ouvert à tous (scolaires le vendredi et grand public les deux jours).

*Voir plus bas

Lieu

Le Domaine Château Gaillard est la plus grande pépinière de la Martinique, présentant des « plantes fleuries et des agrumes tropicaux » de toutes sortes, avec plus de 1000 variétés. Ce domaine propose de nombreuses activités : boutiques d'articles de souvenirs, poterie, artisanat d'art, peinture, bijoux, cadeaux, et visites de la serre et du musée de l'histoire du café et du cacao de la Martinique.

ECOPHYTO c'est quoi ?

Le plan **Ecophyto 2018** est en France l'une des mesures proposées par le Grenelle de l'environnement fin 2007 et reprise par le PNSE 2 (second Plan National Santé Environnement) en 2009.

✓ Objectifs

Il vise à réduire et sécuriser l'utilisation des phytosanitaires (y compris en zone non agricole) pour notamment diviser par deux (50%) l'utilisation des pesticides avant 2018 et retirer du marché certaines préparations contenant les 53 substances actives les plus préoccupantes, dont 30 avant la fin de l'année 2008.

✓ Organisation

Axe 1 : EVALUER LA DIMINUTION DE L'USAGE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Axe 2 : PROMOTION DES PRATIQUES ECONOMES : Recenser et généraliser les systèmes agricoles et les moyens connus permettant de réduire l'utilisation des pesticides en mobilisant l'ensemble des partenaires de la recherche, du développement et du transfert.

Axe 3 : RECHERCHE & DEVELOPPEMENT : Innover dans la conception et la mise au point des itinéraires techniques et des systèmes de cultures économes en pesticides.

Axe 4 : FORMATION : Former à la réduction et à la sécurisation de l'utilisation des pesticides



Axe 5 : OBSERVATION / BSV : Renforcer les réseaux de surveillance sur les bio-agresseurs et sur les effets non intentionnels de l'utilisation des pesticides

Axe 6 : SPECIAL DOM : Prendre en compte les spécificités des DOM

Axe 7 : LES ZONES NON AGRICOLES : Réduire et sécuriser l'usage des produits phytopharmaceutiques en zone non agricole

Axe 8 : ORGANISATION ET COMMUNICATION : Organiser le suivi national du plan et sa déclinaison territoriale, et communiquer sur la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

✓ *Qui est visé?*

- les agriculteurs et les distributeurs de pesticides
- les élus
- les jardiniers amateurs

✓ *Comment c'est financé ?*

- ❖ Une partie des produits des redevances « pollutions diffuses »,
- ❖ fonds gérés par l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques)
- ❖ Crédits de l'état,
- ❖ cofinancement partenaires (Fonds propres publics)

✓ *Comment c'est évalué ?*

Un indicateur (NODU) *proportionnel au nombre de doses de substances actives phytosanitaires vendues* est calculé.

NODU = Nombre de Doses Unité.

Il est calculé avec la base nationale de ventes Distributeurs

Cette base est remplie par la déclaration pour redevances « pollutions diffuses »

+ des indicateurs locaux en cours de définition (exemple IFT = Indice de Fréquence de Traitement)

✓ *Comment s'est appliqué en Martinique ?*

Le plan est piloté localement par la DAAF** (ex SPV).

Les réflexions sont menées dans le cadre de groupes de travail (1 par axe) et les décisions sont prises au sein du CROS-GREPHY (Comité Régional d'Orientation et de Suivi – Groupement Régional Phytosanitaire).

La DAAF** gère l'ensemble des axes, excepté l'axe 7 dont le pilote est la DEAL**.

Exemples d'actions Martiniquaises

Axe 2 : mise en place de fermes de références par la chambre

Axe 4 : formation au Certiphyto

Axe 6 : collecte des PPNU (produits phytosanitaires non utilisés)

Axe 7 : Etude Fredon-DEAL-ODE

** Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Que fait l'ODE ?

1. L'ODE et la DEAL financent une étude intégrée à l'axe 7 (zones non agricoles).

Cette étude est menée par la Fredon et a été lancée en février 2011.

Coût 180 000€ sur 3 ans.

Elle vise les élus et services environnement des mairies ainsi que les jardiniers amateurs.

Volet mairie

Il est prévu :

- un diagnostic des sites : Vauclin, Case Pilote, Gros Morne

Ce diagnostic devra prendre en compte les zones définies comme sensibles (périmètres de captage d'eau potable, proximité de cours ou points d'eau)

- la rédaction et mise en place d'un plan de désherbage
- une formation des acteurs (services « espaces verts » des mairies)
- un suivi des pratiques
- l'établissement d'une charte de bonnes pratiques
- des réunions d'informations sur le retour d'expérience (toutes communes)

Cette expérimentation donnera lieu à la rédaction d'un guide descriptif de la démarche lancée et la création de support de formation en vue d'une application à d'autres communes

Volet Jardiniers amateurs

Il est prévu :

- la création d'une plaquette de sensibilisation (sur la base de la plaquette nationale ou d'autres exemples nationaux)
- la participation à des manifestations ciblées (exemple : village éco-civisme, « Rendez-vous au Jardin »)
- Une enquête sur les pratiques et la sensibilisation des jardiniers amateurs des trois communes
- Des enquêtes statistiques Ipsos sur les usages à l'échelle de la Martinique

Il est prévu de mettre en place un volet agricole sur les 3 communes en collaboration avec la DAAF*** (début 2012).

2. L'ODE est en charge de la collecte des redevances « pollutions diffuses » auprès des distributeurs.

3. L'ODE suit la pollution des cours d'eau par les pesticides dans le cadre de son réseau de mesures DCE (Directive Cadre Européenne sur l'Eau) et du réseau patrimonial Pesticides

4. L'ODE représente les 4 Offices des DOM au comité consultatif de gouvernance du plan Ecophyto 2018, animé par l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques)

***Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Au programme

ODE/FREDON :

- Exposition, sur « Les bons gestes au jardin ».
- Démonstration sur l'utilisation des pesticides.
- Animations sur les auxiliaires et les nuisibles.
- Présentation de la maquette du cycle de l'eau, sur la notion de bassin versant et des impacts de l'utilisation des pesticides sur la qualité de la ressource Eau et des milieux aquatiques.

Conseil Général :

- Exposition sur la réalisation du compost à domicile

Station d'Essais en Cultures Irriguées SECI :

- Présentation des méthodes économiques d'irrigation

Association Eco-civisme :

- Exposition sur Le voyage des plantes et les activités de l'association
- Animations sur les outils du jardinier « le cabinet de curiosité »
- Animations sur la reconnaissance des espèces végétales

JARDINAT (Association SEVE) :

- Présentation des Jardins Familiaux (JAFA) et la problématique du chlordécone
- Présentation des trucs et astuces pour jardiner sans pesticides
- Animations sur le compost et les animaux bénéfiques au jardin

Ligue contre le cancer : « Je mange sainement » :

- Exposition et animations sur l'alimentation et la santé

Association les jardins de Martinique :

- Exposition et vente de produits (essences, thé....)
- Animations et conseils autour du jardin « Les auxiliaires et les ravageurs »....

Paysans Bio Matinik :

- Vente de légumes et de produits maraîcher

Domaine Château Gaillard :

- Exposition et vente de plantes
- Visite du musée du café et du cacao

Visuel du programme



Village « Jardiner sans pesticides, c'est possible ! »
vendredi 3 et samedi 4 juin de 9h-17h
au Domaine Château Gaillard des Trois-Ilets

À l'occasion de *Rendez-vous aux jardins*, à l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication, et dans le cadre du plan national *Ecophyto 2018*, l'Office De l'Eau Martinique et ses partenaires vous invitent au Village « Jardiner sans pesticides, c'est possible ! ».

Entrée gratuite

ANIMATIONS

- Les animaux du jardin, «auxiliaires» et «nuisibles»
- Le cycle de l'eau
- Le compost à domicile
- Les méthodes économiques d'irrigation
- Le cabinet de curiosité : outils du jardinier
- Découverte des espèces végétales
- Visite du musée du café et du cacao

EXPOSITION

- Les bons gestes au jardin
- Le voyage des plantes
- L'alimentation et la santé

ATELIERS de jardinage

INFORMATION

- Le plan Jardins Familiaux (JAFA) et la problématique du chlordécone
- Les trucs et astuces pour jardiner sans pesticides

Vente de plantes et de produits bio
 ... et des lots à gagner

écophyto2018 **Le Plan Ecophyto ?**
 Dans le cadre du plan Ecophyto mis en place par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, visant le réduction de 50% du usage des produits phytosanitaires en agriculture, à l'horizon 2018.

Logos partenaires : Conseil Général de la Martinique, VILLES UNIES, BONTIA, LA LIQUE, FREDON, Jardins de Martinique, O.D.E. Office De l'Eau Martinique.

Les partenaires

- ❖ La DRAC
- ❖ La DEAL
- ❖ Le conseil général
- ❖ La ville des trois iles
- ❖ Le domaine de château gaillard
- ❖ La Fredon
- ❖ Les jardins de Martinique
- ❖ L'association Eco civisme
- ❖ L'association Sève
- ❖ Le restaurant le bontia



Dossier de presse
Village EKOPHYTO : jardiner sans pesticide c'est possible !
 7, Avenue Condorcet –BP 32– 97201 Fort-de-France –
 Tel : 05 96 48 47 20 – Fax : 05 96 63 23 67
www.eaumartinique.fr

